

## **ACADEMIQUE**

Lille, le 19/05/2014

## Un collège de 380 élèves qui perd un poste d'Adjoint.

C'est ce qui arrive au collège Paul Eluard de Vermelles (62) alors que le secteur de recrutement est loin d'être "favorisé" socialement, et cela même si l'établissement n'est pas en catégorie RRS.

Le sn*U*.pden-FSU réclame des équipes complètes (Chef avec Adjoint et CPE) dans des établissements de ce calibre. Le fait de créer un poste d'Adjoint dans un collège RRS voisin ne peut servir d'alibi à la suppression fort justement dénoncée par les parents et les personnels du collège Paul Eluard.

Le fait qu'il ait été proposé d'accorder des heures supplémentaires (de quoi ?) en compensation de cette suppression donne une idée de la bien piètre connaissance du métier d'Adjoint dans un collège et laisse craindre le pire, à l'avenir, si cette proposition se confirmait.

Le  $\operatorname{sn} U$ .pden-FSU de l'académie de Lille demande qu'un retour soit fait au plus vite sur cette décision. Il n'accepte pas qu'on dévalorise le métier de Personnel de Direction par des propositions incohérentes laissant penser que quelques heures supplémentaires assurées par des personnels non formés à la chose pourraient compenser la perte d'un poste de direction au sein d'un collège.

Adresse postale : 47 rue d'Esquermes 59000 LILLE mail : claude.vignier@orange.fr Tél : 0678073802

sn Upden.FSU